

**Commune de MONTMEYRAN**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

D220413-07

L'an deux mille vingt-deux, le 13 avril, le conseil municipal de la commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de monsieur Olivier ROCHAS, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2022

**Présents** : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLACIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

**Absents** : Florian MARTIN

**Excusés** : Florent FAUCHERY (procuration à Régis MARCEL), Danielle JOLLAND (procuration à Catherine RISSOAN)

**Secrétaire de séance** : Régis MARCEL, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

**OBJET : Finances – Demande de subvention auprès de la CAF pour l'installation d'une yourte**

Vu la délibération en date du 20 novembre 2020, par laquelle le conseil municipal a modifié le budget de la commune en vue notamment d'autoriser l'installation d'une yourte périscolaire

Considérant que la commune de Montmeyran a décidé l'installation d'une yourte en vue de permettre l'accueil d'un plus grand nombre d'enfants,

Considérant que le coût estimé se monte à 43 234 euros H.T.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité sollicite l'attribution d'une subvention auprès de la CAF et autorise le maire à engager toute démarche en ce sens selon les modalités de financement suivantes :

<b>Installation d'une yourte périscolaire</b>				
<b>Dépenses</b>		<b>Financements demandés</b>		
<i>Nature</i>	<i>Montant (HT)</i>	<i>Nature</i>	<i>Montant</i>	<i>Taux</i>
Installation d'une yourte	34 906 €	Reste à charge	21 691 €	50,17%
Travaux sanitaires	8 328 €	CAF	21 543 €	49,83%
Total	43 234 €		43 234 €	

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	20
Conseillers-ères représenté-e-s	2
Ayant voté pour	22
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e	0



**Pour extrait conforme**

Fait à MONTMEYRAN, le 14 avril 2022

Le Maire, Olivier ROCHAS